

RAPPORT 2015

Prix et qualité du service public de l'eau

Loi Barnier n° 95-101 du 21 février 1995

PARTIE 1

Compte rendu administratif et financier

Loi Barnier n° 95-101 du 21 février 1995

CONTEXTE

Le SIVU du Rieu assure l'alimentation en eau potable des 1962 habitants de Châteauneuf, Mirabel et Piégon.

Le syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Rieu est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ; il a pour membres trois communes, Châteauneuf-de-Bordette, Mirabel-aux-Baronnies et Piégon.

Le SIVU assume un service public industriel et commercial (SPIC). À la différence d'un service public administratif (SPA), telle une commune, les recettes doivent être chaque année égales aux dépenses. Si les recettes d'une année ne sont pas suffisantes pour équilibrer le budget d'un SPIC, le prix de l'eau doit être augmenté ; si les dépenses d'une année sont inférieures aux recettes, le prix de l'eau doit être baissé.

Le SPIC du SIVU est l'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de ses trois communes membres : prélèvement de l'eau dans la nature, épuration pour la rendre entièrement potable et distribution de l'eau potable dans les habitations.

Il existe deux modes d'exploitation du SPIC AEP :

- l'*exploitation directe*, exploitation du SPIC par l'EPCI même ;
- L'*affermage*, contrat par lequel, après appel à concurrence, un EPCI confie l'exploitation du SPIC à une entreprise privée (le *fermier*).

Notre SPIC a été affermé plus de quarante ans, jusqu'au 31 décembre 2014 ; Il est, depuis, exploité directement.

1) La CEO¹ fut le premier fermier (19**):2000) ; c'est une filiale de Veolia (anciennement, la Générale des Eaux), société appartenant au groupe multinational Vivendi.

2) La SOGEDO² fut le second et dernier fermier (2001:2014) ; c'est une entreprise indépendante spécialisée dans la gestion des services d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées.

¹ CEO : Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

² SOGEDO : Société de Gérance et de Distribution d'Eau.

3) Le SIVU exploite le SPIC directement depuis le 1^{er} janvier 2015. Bien que l'expression soit impropre, il est d'usage de qualifier cette exploitation directe de gestion en « *régie* ». La décision a été prise à l'unanimité, le 11 février 2014, par l'organe délibérant du SIVU, le Comité syndical, sur avis favorables de Conseils municipaux de Châteauneuf, Mirabel et Piégon.

³ SIVOM : Syndicat intercommunal à Vocation unique

⁴ CCVE : Communauté de communes du Val d'Eygues.

⁵ DDA : Direction départementale de l'Agriculture.

⁶ CCB : Communauté de communes des Baronnie.

MOYENS POLITIQUES, TECHNIQUES & ADMINISTRATIFS

Les moyens politiques du SIVU du Rieu en 2015

Le SIVU est une collectivité territoriale locale ; à ce titre, il comporte un pouvoir délibérant, dont dispose le Comité syndical, et d'un pouvoir exécutif, dont dispose le Président.

Un comité syndical correspond au conseil municipal d'une commune ; et ses délégués correspondent aux conseillers municipaux. Le Comité syndical du SIVU comprend six délégués, deux par commune membre. Pour le mandat politique d'avril 2014 à mars 2020, les délégués sont :

- pour Châteauneuf, MM. Philippe Cahn, maire, et Yves Mourre ;
- pour Mirabel, M. Laurent Donzet, premier adjoint, et Mme Élisabeth Trolet ;
- pour Piégon, MM. Serge Roux, maire, et Jean-Philippe Bréchet.

En 2015, le Comité syndical s'est réuni quatre fois, et a pris vingt-six délibérations.

À titre d'information, Châteauneuf représente 5% de la population totale du SIVU, Mirabel, 82%, Piégon, 13%.⁷

Le président correspond au maire d'une commune, et les vice-présidents, aux adjoints du maire. Le Bureau du SIVU comprend trois membres :

- le Président, M. Donzet, délégué de Mirabel ;
- le 1^{er} Vice-Président, M. Roux, délégué de Piégon ;
- le 2^d Vice-Président, M. Cahn, délégué de Châteauneuf.

Comme les maires et adjoints, ils touchent une indemnité de fonction mensuelle.

Les moyens techniques et administratifs du SIVU du Rieu en 2015

Le SIVU a pour personnel deux agents techniques contractuels en CDI⁸, l'un agent de maîtrise, l'autre ouvrier, recrutés lors de la mise en régie au 1^{er} janvier 2015, mais ayant déjà une

⁷ Châteauneuf comptait 104 habitants en 2009, Mirabel, 1602 en 2014, Piégon, 256 en 2009, soit 1962 habitants.

⁸ CDI : Contrat à durée indéterminée.

connaissance approfondie du réseau, puisqu'ils étaient, entre autres, affectés au territoire du SIVU par l'ancien fermier, la SOGEDO, dont ils étaient les salariés.

Afin d'améliorer la gestion des astreintes (qui imposent d'être disponible 24 heures sur 24, même le week-end), laquelle est difficile entre deux agents seulement, le SIVU a signé avec Mirabel, à l'automne 2015, une convention de mise à disposition d'un cantonnier, celui affecté à la station d'épuration municipale, pour le temps d'astreinte (hors, donc, des horaires de travail) ; de la sorte, trois agents se partagent les astreintes du SIVU à compter de 2016.

Pour sa gestion administrative et financière, le SIVU dispose des moyens de Mirabel via une convention de gestion négociée en 2014 à 20 000 € par an ; elle comprend les fournitures, logiciels comptables et le personnel mis à disposition.

Outre ses installations techniques, le SIVU loue un local sis 21 rue de Gaulle à Mirabel, qui est ouvert au public le mardi de 8 à 12 heures et le vendredi de 13 heures 30 à 16 heures ; c'est le bureau du personnel du SIVU.

DONNÉES FINANCIÈRES

Convention

Afin de faciliter la lecture, les chiffres sont arrondis à la cinquantaine.

Régime de TVA

Le SIVU est assujetti à la taxe à la valeur ajoutée. De ce fait, le budget est voté et exécuté hors taxes ; et tous les montants ci-dessous sont des montants hors taxes.

Le prix de l'eau facturé aux usagers est assujetti à la TVA de 5,50 % ; le prix des travaux facturés est assujetti au taux de 20%.

Aucune dette

Le SIVU n'a contracté aucun emprunt en 2015, et n'est à ce jour grevé d'aucune dette financière.

Dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement réalisées en 2015

Ce sont les gros travaux de renouvellement ou d'extension du réseau AEP. Les travaux d'investissement sont toujours de la compétence du SIVU, même quand l'exploitation du SPIC est assurée par un fermier.

Parmi les dépenses d'équipement, on doit signaler :

- 5 800 € d'achat de compteurs (sectorisation, nouveaux abonnés)

- 19 550 € pour l'achat de deux véhicules d'occasion Ford Transit Connect
- 8 250 € d'achat de logiciels.

Les dépenses d'installations sont :

- 1 100 € pour la création à Mirabel d'une canalisation quartier Laupie (entreprise Bruno Chevalier)
- 37 950 € pour le renouvellement à Mirabel de la canalisation principale du réseau (entreprise Colas)
- 4 700 € pour le remplacement de la pompe de la station de relevage de Châteauneuf (entreprise Michelier).

Dépenses d'investissement prévues en 2016

Parmi les dépenses d'équipement :

- 2000 € pour le renouvellement des branchements
- 100 500 € pour la fourniture et la mise en place d'une supervision
- 16 109 € pour le renouvellement du pupitre de commande de la station.

Parmi les dépenses d'installation :

- 70 000 € pour le renforcement du réseau AEP place de la Libération à Mirabel
- 304 000 € pour la reprise de canalisations vétustes à Mirabel
- 30 200 € pour l'extension AEP aux Flogères à Mirabel
- 7 400 € pour l'extension AEP aux Trailles à Mirabel
- 132 300 € pour le renouvellement du poste de relevage des Montées à Mirabel.

Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement effectuées en 2015

Parmi les principales dépenses :

- 15 200 € de frais d'électricité
- 27 200 € de fournitures de petit équipement pour l'entretien du réseau AEP
- 6 550 € de loyers (bureau, garage)
- 9 950 € de frais d'entretien du réseau et de réparation du matériel (pompes, véhicules)
- 3 700 € de frais d'assurance
- 3 100 € d'accompagnement à la mise en régie par un cabinet d'études, Naldeo
- 3 400 € de frais téléphoniques (alarmes, notamment)
- 20 000 € de gestion administrative & financière par Mirabel
- 82 650 € de charges de personnel (1 agent de maîtrise & 1 ouvrier)
- 12 300 € d'indemnité des élus.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2016

Parmi les dépenses qui varieront par rapport à 2015 :

- 3 650 € d'achat de compteurs (renouvellements), au lieu de 1 200 €
- 43 000 € de travaux d'entretien et réparations

- 5000 € de travaux divers
- 10 000 € d'entretien et réparation des ouvrages de production
- 20 000 € d'entretien et réparation des réseaux et branchements
- 8 000 € de bouches à clé et regards d'eau
- 10 500 € de travaux de branchement de nouveaux usagers
- 2 000 € de frais d'adhésion à la FNCCR⁹
- 198 500 € de reversement de redevances à l'Agence de l'Eau et aux services d'assainissement de Châteauneuf, Mirabel et Piégon
- 90 050 € de frais de personnel (au lieu de 82 650 €)

Recettes

Les recettes en 2015 furent bien élevées que ne le seront les recettes en 2016, parce que le SIVU, ainsi que Châteauneuf, Mirabel et Piégon pour leur assainissement, ont fait de faire passer la prime fixe d'abonnement du paiement à l'avance au paiement à terme échu, de sorte que seul un semestre d'abonnement a été facturé en 2015, au lieu de deux auparavant et à compter de 2016. S'ajoute l'estimation de consommation faite par le dernier fermier, la SOGEDO, en décembre 2014, estimation quelque peu excessive ; par suite, le relevé annuel, fait au printemps, a fait l'objet de factures moins élevées qu'à l'ordinaire ; toutefois, les sommes « excessives » prélevées par la SOGEDO pour le compte du SIVU, de Châteauneuf, Mirabel et Piégon, leur ont été reversées dans le courant de l'hiver 2015. Aussi sont en 2016 budgétés :

- 210 000 € de vente d'eau (consommation et abonnement), contre 105 650 € émis en 2015
- 54 300 € de redevances pour l'Agence de l'eau, contre 17 800 € émis en 2015
- 140 000 € de redevances pour l'assainissement de Châteauneuf, Mirabel et Piégon, contre 71 600 € émis en 2015

En 2015, 9 600 € ont été versés par le dernier fermier, la SOGEDO, en indemnité de défaut de renouvellement des compteurs des abonnés.

En 2016, ont été budgétés 53 100 € de subventions de l'Agence de l'Eau (mise en place d'une supervision, travaux place de la Libération) et 17 700 € du Conseil départemental (supervision).

Résultats et reports

L'exécution budgétaire en 2015 a été déficitaire de 59 700 €, notamment pour la raison indiquée (facturation d'un seul semestre d'abonnement).

En raison des excédents antérieurs, toutefois, l'excédent de fonctionnement reporté en 2016 est de 497 200 €, l'excédent d'investissement reporté, de 132 800 €.

Le budget 2016 a été voté en équilibre global, de sorte qu'il n'y avait pas lieu de modifier le prix de l'eau.

⁹ FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies.

<i>Libellé</i>	<i>CA 2015</i>	<i>BP 2016</i>
Dépenses de fonctionnement	238 192,30	478 786,35
Recettes de fonctionnement	216 371,03	913 313,79
Résultat de fonctionnement	-21 821,27	434 527,44
Dépenses d'investissement	83 146,66	680 198,86
Recettes d'investissement	45 281,40	245 861,52
Résultat d'investissement	-37 865,26	-434 337,34
Bilan général	-59 686,53	190,10

Le budget est voté par chapitre

Section de fonctionnement

<i>Libellé</i>	<i>CA 2015</i>	<i>BP 2016</i>
Dépenses de l'exercice	238 192,30	478 786,35
011 Charges à caractère général	98 417,06	135 050,00
63 Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	155 000,00
70 Reversement à l'agence de l'eau	0,00	43 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	82 670,52	90 045,00
65 Autres charges de gestion courante	12 277,46	13 000,00
67 Charges exceptionnelles	2 635,91	0,00
042 Dotations aux amortissements et provisions (D)	42 191,35	42 191,35
Recettes de l'exercice	216 371,03	913 313,79
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	497 214,93
13 Atténuation de charges	1 954,00	500,00
70 Produits des services du domaine et ventes	204 497,31	414 400,00
042 Amortissement des subventions	0,00	1 198,86
77 Produits exceptionnels	9 919,72	0,00

Section d'investissement

<i>Libellé</i>	<i>CA 2015</i>	<i>BP 2016</i>
Dépenses de l'exercice	83 146,66	680 198,86
040 Subventions d'investissement	1 198,86	1 198,86
41 Opérations patrimoniales	592,05	0,00
21 Immobilisations corporelles	36 387,37	147 000,00
23 Travaux en cours	43 719,38	532 000,00
27 Autres immobilisations financières	1 249,00	0,00
Recettes de l'exercice	45 281,40	245 861,52
001 Solde d'exécution de la section d'inv. Reporté	0,00	132 870,17
13 Subventions	0,00	70 800,00
23 Travaux en cours	1 249,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	1 249,00	0,00
040 Amortissement des immobilisations	42 191,35	42 191,35
41 Opérations patrimoniales	592,05	0,00

DONNÉES TECHNIQUES D'INTÉRÊT HISTORIQUE

1. Longueur du réseau, nombre de branchements et compteurs

Année	Canalisation		Branchements		Compteurs	
	Longueur	%	Nombre	%	Nombre	%
1994	86 541		790		826	
1995	86 646	0,1%	809	2,4%	847	2,5%
1996	86 971	0,4%	826	2,1%	876	3,4%
1997	87 202	0,3%	834	1,0%	882	0,7%
1998	87 202	0,0%	840	0,7%	895	1,5%
1999	87 403	0,2%	850	1,2%	898	0,3%
2000	87 506	0,1%	855	0,6%	846	-5,8%
2001	87 791	0,3%	845	-1,2%	865	2,2%
2002	88 119	0,4%	902	6,7%	949	9,7%
2003	88 821	0,8%	988	9,5%	868	-8,5%
2004	89 221	0,5%	906	-8,3%	979	12,8%
2005	89 221	0,0%	905	-0,1%	1 026	4,8%
2006	89 629	0,5%	921	1,7%	1 058	8,1%
2007	91 638	2,2%	944	2,5%	971	-8,2%
2008	92 428	0,9%	956	1,3%	1 004	3,4%
2009	92 749	0,3%	968	1,3%	1 034	3,0%
2010	93 276	0,6%	985	1,8%	1 053	1,8%
2011	93 276	0,0%	999	1,4%	1 075	2,1%
2012	93 361	0,1%	1 007	0,8%	1 059	-1,5%
2013	93 361	0,0%	1 014	0,7%	1 083	2,3%
2014	93 361	0,0%	1 022	0,8%	1 095	1,1%
2015	93 361	0,0%			1 138	3,9%
<i>Évolution moyenne</i>		0,4%		1,3%		1,9%

Comme il peut y avoir plusieurs abonnés pour un seul branchement, il convient de dénombrer séparément branchements et compteurs.

2. L'eau prélevée, consommée, facturée

Année	Volume prélevé		Volume consommé		Rendement du réseau	Volume facturé	
	m3	%	m3	%		m3	%
1994	167 339	-6,6%	124 655	21,0%	74%	114 655	
1995	183 973	9,9%	125 958	1,0%	68%	115 958	1,1%
1996	157 512	-14,4%	111 129	-11,8%	71%	101 129	-12,8%
1997	161 423	2,5%	113 252	1,9%	70%	103 252	2,1%
1998	167 411	3,7%	120 472	6,4%	72%	110 472	7,0%
1999	183 717	9,7%	123 893	2,8%	67%	113 893	3,1%
2000	205 762	12,0%	126 654	2,2%	62%	121 653	6,8%
2001	181 306	-11,9%	115 043	-9,2%	63%	110 043	-9,5%
2002	170 262	-6,1%	112 890	-1,9%	66%	107 890	-2,0%
2003	211 925	24,5%	122 754	8,7%	58%	116 017	7,5%
2004	169 777	-19,9%	121 320	-1,2%	71%	111 320	-4,0%
2005	160 888	-5,2%	121 107	-0,2%	75%	111 107	-0,2%
2006	162 149	0,8%	130 301	7,6%	80%	120 301	8,3%
2007	154 877	-4,5%	129 093	-0,9%	83%	119 093	-1,0%
2008	144 029	-7,0%	112 248	-13,0%	78%	110 269	-7,4%
2009	145 868	1,3%	113 077	0,7%	78%	109 971	-0,3%
2010	157 099	7,7%	126 308	11,7%	80%	122 722	11,6%
2011	168 546	7,3%	125 394	-0,7%	74%	121 449	-1,0%
2012	148 728	-11,8%	109 492	-12,7%	74%	105 565	-13,1%
2013	147 723	-0,7%	112 495	2,7%	76%	108 488	2,8%
2014	152 547	3,3%	120 351	7,0%	79%	115 344	6,3%
2015	158 019	3,6%	127 431	5,9%	81%	123 666	7,2%
<i>Rendement moyen du réseau</i>					73%		

L

3. Consommation moyenne par abonné

<i>Année</i>	<i>Nombre d'abonnés</i>	<i>Consommation par abonné</i>
1995	812	142,8
1996	828	122,1
1997	845	122,2
1998	895	123,4
1999	905	125,8
2000	855	142,3
2001	856	128,6
2002	867	124,4
2003	885	131,1
2004	906	122,9
2005	909	122,2
2006	926	129,9
2007	971	122,6
2008	1 004	109,8
2009	1 034	106,4
2010	1 053	116,5
2011	1 075	113,0
2012	1 087	97,1
2013	1 083	100,2
2014	1 095	105,3
2015	1 138	108,7

4. Prix de l'eau

Les prix de l'eau s'entendent au mètre cube (1000 litres).

a) Facture pour une consommation de 120 m³ par an à Mirabel

	Quantité	Prix unitaire		Écart %	Montant HT	
		01/01/2015	01/01/2016		01/01/2015	01/01/2016
Prime fixe (abonnement)	2	43,100 €	43,100 €	0,00%	86,20 €	86,20 €
Consommation (m ³)	120	1,078 €	1,078 €	0,00%	129,36 €	129,36 €
Agence de l'Eau - Pollution	120	0,280 €	0,290 €	3,57%	33,60 €	34,80 €
Agence de l'eau - Prélèvement	120	0,090 €	0,090 €	0,00%	10,80 €	10,80 €
TVA	5,50%				14,30 €	14,36 €
				Total	274,26 €	275,52 €

b) Évolution du prix de l'eau selon la consommation

	2012	2014	2014	2015	2016
60 m ³ / an	2,95 €	2,93 €	3,09 €	3,04 €	3,05 €
120 m ³ / an	2,12 €	2,17 €	2,32 €	2,28 €	2,30 €
180 m ³ / an	1,94 €	1,92 €	2,07 €	2,03 €	2,04 €

Les disparités selon la consommation ont deux raisons : l'abonnement pèse 40 % dans la facture, et la consommation, 60 % pour une consommation moyenne de 120 m³ ; les taxes de l'Agence de l'Eau varient fortement d'une année sur l'autre, or c'est la consommation, non l'abonnement, qui est assujettie à ces taxes.

L'unique cause de la hausse du prix de l'eau sur la période considérée (+ 8,50 % à Mirabel entre 2012 et 2016 pour 120 m³ par an) est la hausse considérable des taxes de l'Agence de l'Eau.

PARTIE 2

Compte rendu technique

Loi Barnier n° 95-101 du 21 février 1995



SIVU DU RIEU



Compte rendu d'exploitation 2015

Sommaire

I-	SYNTHESE	3
II-	LE PATRIMOINE DU SERVICE	4
	II-1 Fonctionnement des installations.	4
	II-2 Le descriptif des ouvrages.	6
	II-2-1 Les stations de pompage.	6
	II-2-2 Les réservoirs.	7
	II-3 Inventaire du réseau de distribution.	8
	II-3-1 Inventaire des équipements hydrauliques.	8
	II-3-2 Bordereau des canalisations.	9
III-	COMPTE RENDU D'ACTIVITE	10
	III-1 Les abonnés desservis.	10
	III-2 Les Volumes de service.	10
	III-3 Les volumes d'eau.	11
	III-4 Ratio et rendements.	12
	III-5 Les interventions.	13
	III-5-1 Interventions dans le cadre de l'exploitation courante.	13
	III-5-2 Interventions dans le cadre du renouvellement ou investissement.	13
	III-5-3 Interventions pour travaux facturés.	14
IV-	ANNEXES	15
	IV-1 Hautimagne.	15
	IV-2 Les Hautes Blâches, Reprise de Châteauneuf.	16

I - SYNTHÈSE

Domaine	Indicateur spécifique	Unité	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Gestion Patrimonial	Nombre d'interventions sur branchements	U	31	9	79	+ 866 %
	Nombre d'interventions sur conduites	U	9	17	20	+ 17 %
	Nombre d'interventions dans les ouvrages	U	NC	NC	27	----
	Volumes produits	m3/an	147'723	152'547	158'019	+ 3,6 %
	Volumes facturés	m3/an	108'488	115'344	123'666	+ 7,2 %
	Volume d'eau non comptabilisé	m3/an	39'235	37'203	34'353	- 7,6 %
	Volume d'eau non comptabilisé estimé	m3/an	3'985	5007	3'765	- 25 %
	Volume d'eau non comptabilisé en perte	m3/an	35'250	32'196	30'588	- 5 %
	Rendement de réseau	%	76,2	78,9	80,6	+ 2,15 %
	Indice linéaire de perte en eau	m3/j/km	1,03	0,9	0,9	0
Continuité du service	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	%	100	100	100	0
	Taux de conformités des analyses bactériologiques	%	100	100	100	0
Gestion des abonnés	Nombre d'abonnés 31/12/2015	U	1057	1095	1138	+ 0,4 %
	Prix de l'eau pour 120 m3 01/2015	€TTC/m3	2,29	2,32	2,30	- 0,9 %

II- LE PATRIMOINE DU SERVICE

II-1 Fonctionnement des installations

Le système d'alimentation est constitué d'une station de production et de cinq stations de reprise alimentant neuf cuves d'une capacité totale de stockage de 965 m³.

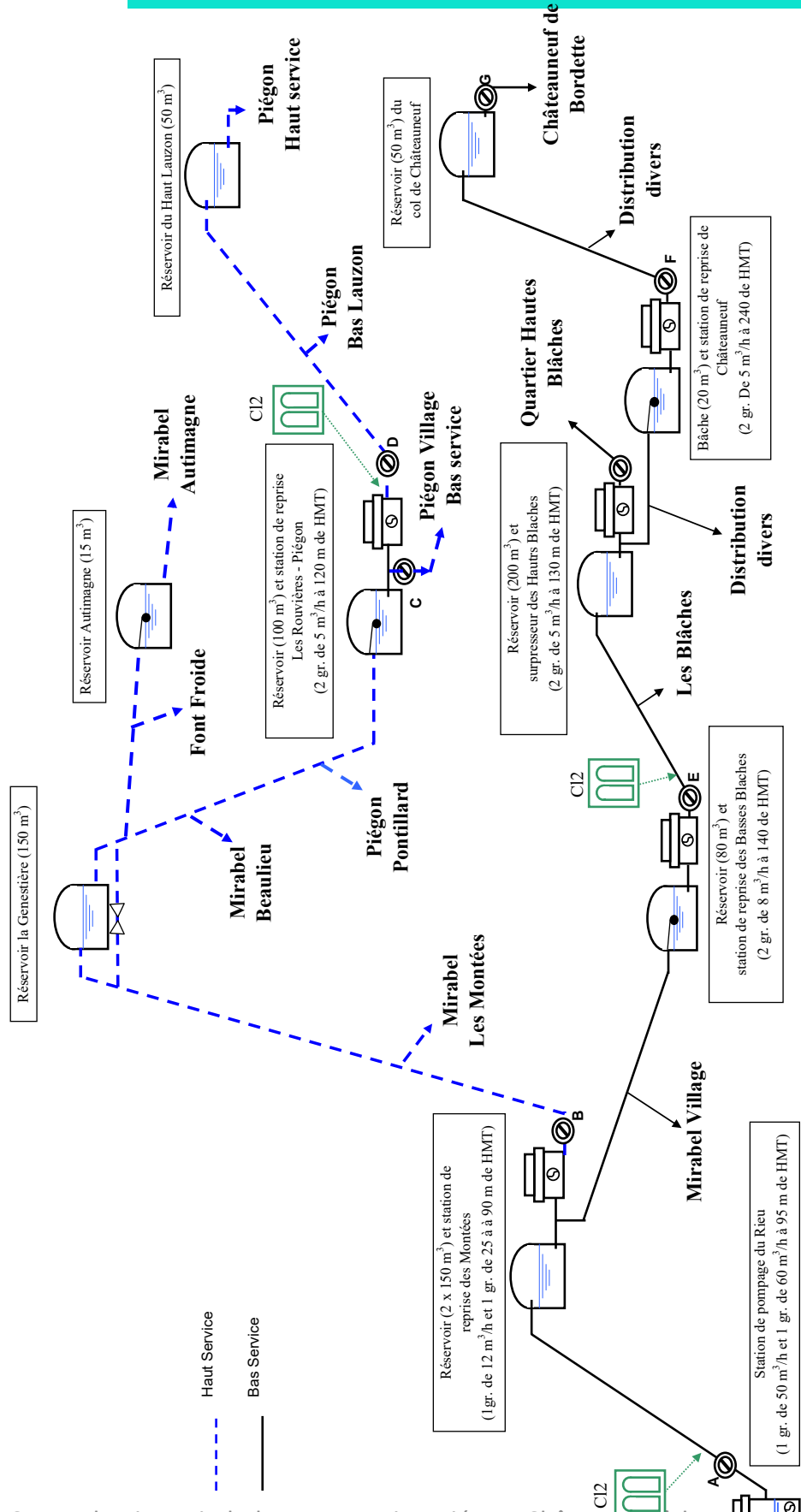
L'eau produite par la station et captage du RIEU sur la commune de Mirabel aux Baronnie est refoulée vers le réservoir principal des Montées et distribuée simultanément vers l'antenne des Bridoux.

Ce réservoir distribue l'eau vers les communes de Mirabel aux Baronnie, Piégon en passant par la Genestière et plaine de Rouvières ainsi que Châteauneuf de Bordette en passant par les Basses Blâches, Hautes Blâches ainsi que la reprise de Châteauneuf.

Un synoptique altimétrique présente ces installations page suivante.

SYNOPTIQUE ALTIMETRIQUE DU RESEAU AEP

SIVU LE RIEU (C75.14000)



II- LE PATRIMOINE DU SERVICE

II-2 Descriptif des ouvrages

II-2-1 Les Stations de Pompage

Ouvrage	Lieu	Rôle	Capacité de pompage (M3/H)	Mode de fonctionnement	Comptage	Télé-alarme
Pompage du Rieu	Mirabel	Station de production	2 x 74	Alternance Auto	Oui	oui
Reprise des Montées	Mirabel	Pompage > La Genéstièrre	12,5 25	Alternance Man	Oui	oui
Reprise des Basses Blâches	Mirabel	Pompage > Les hautes Blâches	2 x 8	Alternance Auto	Oui	oui
Surpresseur des Hautes Blâches	Mirabel	Mise en pression d'une conduite	5 7	Alternance Man	Oui	oui
Reprise de Châteauneuf	Châteauneuf	Pompage > le Col	5 8	Alternance Auto	Oui	oui
Reprise des Rouvières	Piégon	Pompage > Le Haut lauzon	6 6	Alternance Auto/Man	Oui	oui

II- LE PATRIMOINE DU SERVICE

II-2 Descriptif des ouvrages

II-2-2 Les Réservoirs

Ouvrage	Rôle	Lieu	Capacité de stockage (M3)	Comptage	Télé-alarme
Les Montées	Réservoir	Mirabel	2 x 150	Non	oui
La Genéstièrre	Réservoir	Mirabel	150	Oui	oui
Hautimagne	Réservoir	Mirabel	15	Oui	non
Les Basses Blâches	Bâche/Reprise	Mirabel	80	Oui	oui
Les Hautes Blâches	Réservoir Bâche/Reprise	Mirabel	200	Oui	oui
Les Rouvières	Réservoir Bâche/Reprise	Piégon	100	Oui	oui
Le Haut Lauzon	Réservoir	Piégon	50	Oui	oui
Reprise Châteauneuf	Bâche/Reprise	Châteauneuf	20	Oui	oui
Le Col	Réservoir	Châteauneuf	50	Oui	oui
Total			965		

II- LE PATRIMOINE DU SERVICE

II-3 Inventaire du réseau de distribution

II-3-1 Inventaire des équipements hydraulique

Equipements hydraulique	2015
Réducteurs de pression/stabilisateurs	16
Ventouses	72
Compteur de production	1
Compteurs de passage	12
Ensemble hydraulique maillage avec Nyons	2

II- LE PATRIMOINE DU SERVICE

II-3 Inventaire du réseau de distribution

II-3-2 Bordereau des canalisations

Matériau	Diamètre	Longueur au 31/12/2015 (m)
PEHD	32	1166
PVC	32	390
PEHD	40	657
PVC	40	2140
PVC	50	14457
FONTE	60	1554
PVC	63	25037
PVC	75	1728
FONTE	80	8262
PVC	90	19344
FONTE	100	2310
PVC	110	5487
PVC	140	3576
FONTE	125	3223
FONTE	150	4030
TOTAL		93361

Observations:

1. Les données présentées ci-dessus sont issus des bordereaux antérieurs dont l'exactitude peut s'avérer très relative.
2. Il conviendrait de mettre en place un Système d'Information Géographique (S.I.G) sur le territoire de la collectivité afin d'obtenir un bordereau plus précis. La variation des linéaires annoncés d'une année sur l'autre proviendrait alors essentiellement de la mise à jour des plans.

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-1 Les abonnés desservis

	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Mirabel aux Baronnie	1083	907	943	+ 4 %
Piégon	N.C	136	138	+ 0,1 %
Châteauneuf de Bordette	N.C	52	57	+ 9 %
Nombre d'abonnements ouverts au 31/12	1083	1095	1138	+ 4 %
Nombre d'ouvertures d'abonnement	N.C	N.C	88	-
Nombre de fermetures d'abonnement	N.C	N.C	74	-
Nombre de dégrèvements accordés	N.C	2	4	+ 100 %
Nombre de renouvellements compteurs	46	33	82	+ 148 %

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-2 Les Volumes d'eau

Captage du Rieu	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Volume annuel produit (m3/an)	148'728	147'723	152'547	158'019	+ 3,5 %
Volume moyen journalier (m3/an)	407	404	418	433	+ 3,5 %
Production de la semaine de pointe (m3/semaine)	4'883	4'415	4'307	4'682	+ 8,7 %

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-3 Les Volumes de service 2015

Dans le cadre du fonctionnement et l'entretien des installations, une partie des volumes mis en distribution est utilisée pour les besoins du service quantifiés ci-dessous:

Volumes de service	Unité	Volume unitaire	Nombre	Volume utilisé
Purges de conduites	Nb de purges	20	5	100
Désinfection après travaux	Estimation	100 m3/an	1	100
Casse/arrachages par des tiers	Estimation	500 m3/an	3	1'500
Utilisation par des tiers: Hydrocureurs, entreprises TP..	Estimation annuel	1500	1	1'500
Essais Poteaux incendie	Nb de poteaux	7 m3/an	58	405
Fontaines sans compteur	Estimation	80	2	160
TOTAL 2015				3'765

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-4 Ratio et rendements

Données de base		2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
A	Volume Produit (m3)	148'728	147'723	152'547	158'019	+ 3,5 %
B	Volume importé (m3)	0	0	0	0	-
C	Volume exporté (m3)	0	0	0	0	-
D	Volume mis en distribution (m3) (A+B-C)	148'728	147'723	152'547	158'019	+ 3,5 %
E	Volume comptabilisé non facturé (m3)	3927	4007	5007	3765	- 25 %
F	Volume comptabilisé facturé (m3)	105'565	108'488	115'344	123'666	+ 7,2 %
G	Volume des pertes (m3) (D-E-F)	39'236	35'228	32'196	30'588	- 5 %
H	Longueur du réseau (km)	93,36	93,4	93,4	93,4	0 %

Ratios et rendement		2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Consommation par Abonné (F/ab)	m3/ab	97	100	105,3	108,9	+ 3,4 %
Indice linéaire de pertes en réseau G/(365xH)	m3/j/km	1,15	1,03	0,94	0,89	- 5,3 %
Rendement de réseau (E+F+C)/(A+B)	%	73,6	76,2	78,9	80,6	+ 2,1 %

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-5 Interventions

III-5-1 Interventions dans le cadre de l'exploitation courant.

interventions	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Sur branchement	53	31	9	79	+ 777 %
Sur réseau	9	9	17	20	+ 18 %
Dans les Ouvrages	N.C	N.C	N.C	27	-
En Astreinte.	N.C	N.C	N.C	107	-
Nombre de renouvellement compteurs		93	33	82	+ 148 %

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-5 Interventions

III-5-2 Intervention dans le cadre du renouvellement ou investissement.

Interventions 2015	Annexes
Renouvellement conduite principale du captage au montées Fonte DN 150 pour 450 ml	-
Renouvellement d'une canalisation quartier le Jas à Piégon PVC 90 pour 24 ml (dans le cadre d'une obstruction réseau)	-
Mise en place de deux vidanges quartier le Jas et quartier Tardieu à Piégon (dans le cadre du déplacement de la conduite)	-
Mise en place d'une vanne de sectorisation quartier le Jas à piégon (dans le cadre du déplacement de conduite)	-
Remplacement des roulements moteur de la pompe Grundfos à la reprise des montées	-
Renouvellement d'une pompe de refoulement à la reprise de Châteauneuf de Bordette	2
Mise en place de 4 compteurs de passage en sortie des réservoirs de: Hautimagne, Hautes Blâches, La Genéstièrre sur Mirabel ainsi que du Haut Lauzon sur Piégon.	1-2
Dans le cadre de la pose des compteurs, une vanne de sectionnement a été changée à la Genéstièrre, une autre a été installée au Hautes Blâches, la vidange du haut Lauzon a été corrigée.	2

III COMPTE RENDU D'ACTIVITE

III-5 Interventions

III-5-3 Interventions pour travaux facturés.

Interventions 2015	Lieu	Prix HT
Mise en place d'un troisième compteur. BROUILLET (forfait)	Mirabel	600.-
Mise en place d'un 2eme compteur branch. existant SCHETTINI	Mirabel	252,52
Modification de branchement. BERTHET	Mirabel	274,39
Forfait raccordement. BRANDMEYER	Mirabel	1'000.-
Branchement Neuf. ESTEVE (Forfait branchement)	Mirabel	1'450.-
Pose d'un compteur sur branchement existant. HOTERMANS	Mirabel	106,92
Branchement Neuf COUTIN	Châteauneuf	1'505,43
Branchement Neuf. HUGUENOT (Forfait)	Châteauneuf	833,33
Branchement Neuf. MONTEIL (Forfait)	Châteauneuf	833,33
Branchement Neuf. PASTOURET	Piégon	2'454,70
Modification branchement. CHOLLET	Piégon	110.-
TOTAL		9'420,62

Objet	2014	2015 (HT)	Evolution 2014/2015
Travaux facturés	N.C	9'420,62	-
Interventions Ouvertures d'abonnement	N.C	2'265	-
Interventions Clôtures d'abonnement	N.C	1'680	-

IV ANNEXES

IV-1 Hautimagne, mise en place d'un compteur de sectorisation.



Ouvrage d'Hautimagne
Vue extérieur

Ouvrage d'Hautimagne
Vue intérieur



IV ANNEXES

IV-2 Les Hautes Blâches, pose d'un compteur et d'une vanne de sectorisation.

Reprise de Châteauneuf de Bordette, renouvellement d'une pompe de refoulement.



Les Hautes Blâches

Reprise de Châteauneuf



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



SAUVONS L'EAU!

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

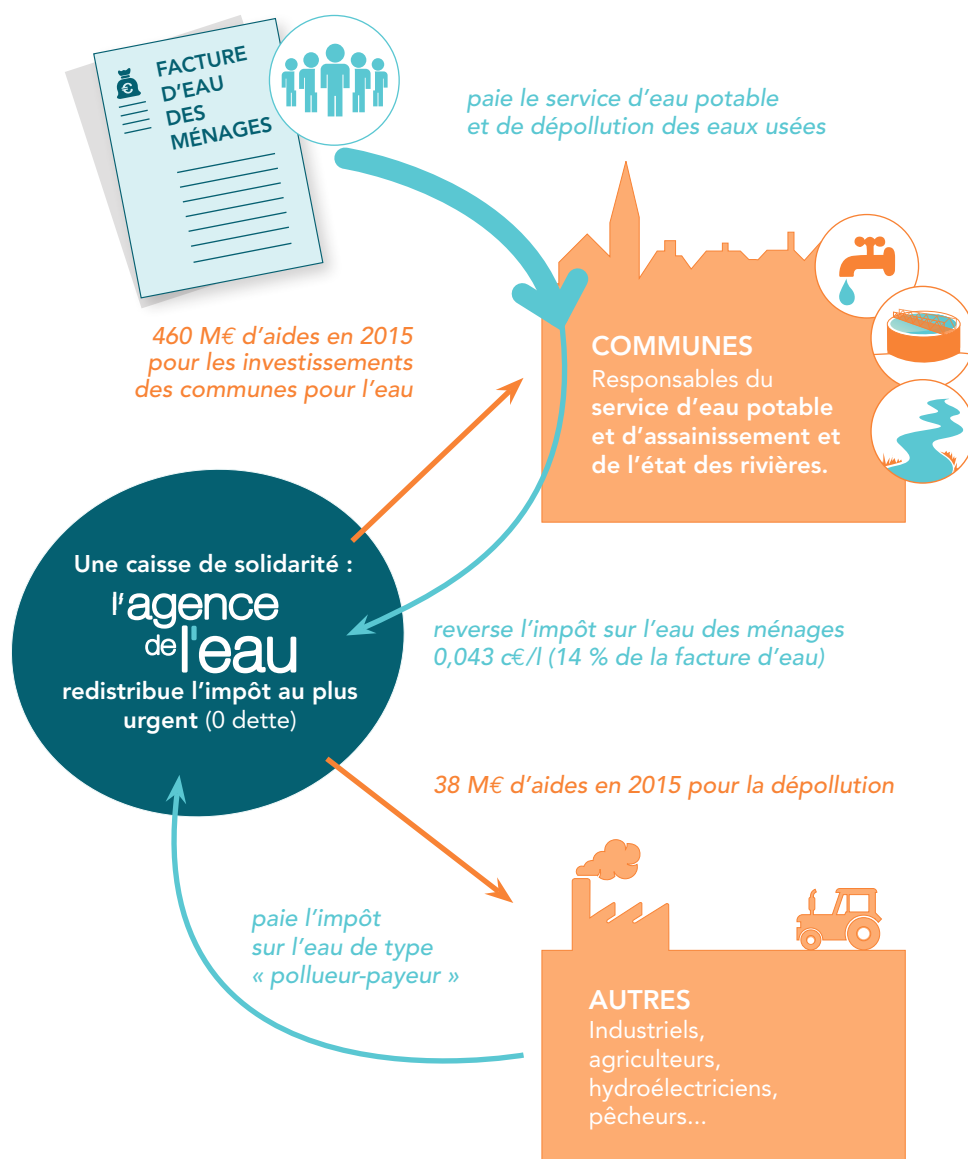
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse** est de **3,63 € TTC/m³** et de **4,02 € TTC/m³** en France*.
14 % de la facture d'eau est un impôt qui retourne à l'eau via l'agence de l'eau.

Votre impôt est réinvesti pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat consacré à la **protection de l'eau et garant de l'intérêt général**.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2014.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2015

> Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau

(46 millions €)

325 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation de l'irrigation...) ont permis d'économiser 46 millions m³ en 2015 soit la consommation d'une ville de 600000 habitants.

> Pour dépolluer les eaux

(121 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

43 stations d'épuration aidées en 2015. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

> Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques

(34 millions €)

41 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

5 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

> Pour libérer les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates

(12 millions €)

25 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Régler la question des pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

> Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité

(65 millions €)

85 km de rivières restaurées et 135 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Pire, ils aggravent les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

2888 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 1112 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10000 ha de zones humides au cours des 5 prochaines années. Telle une éponge, les zones humides limitent les crues en absorbant l'eau en excès.

> Pour la solidarité internationale

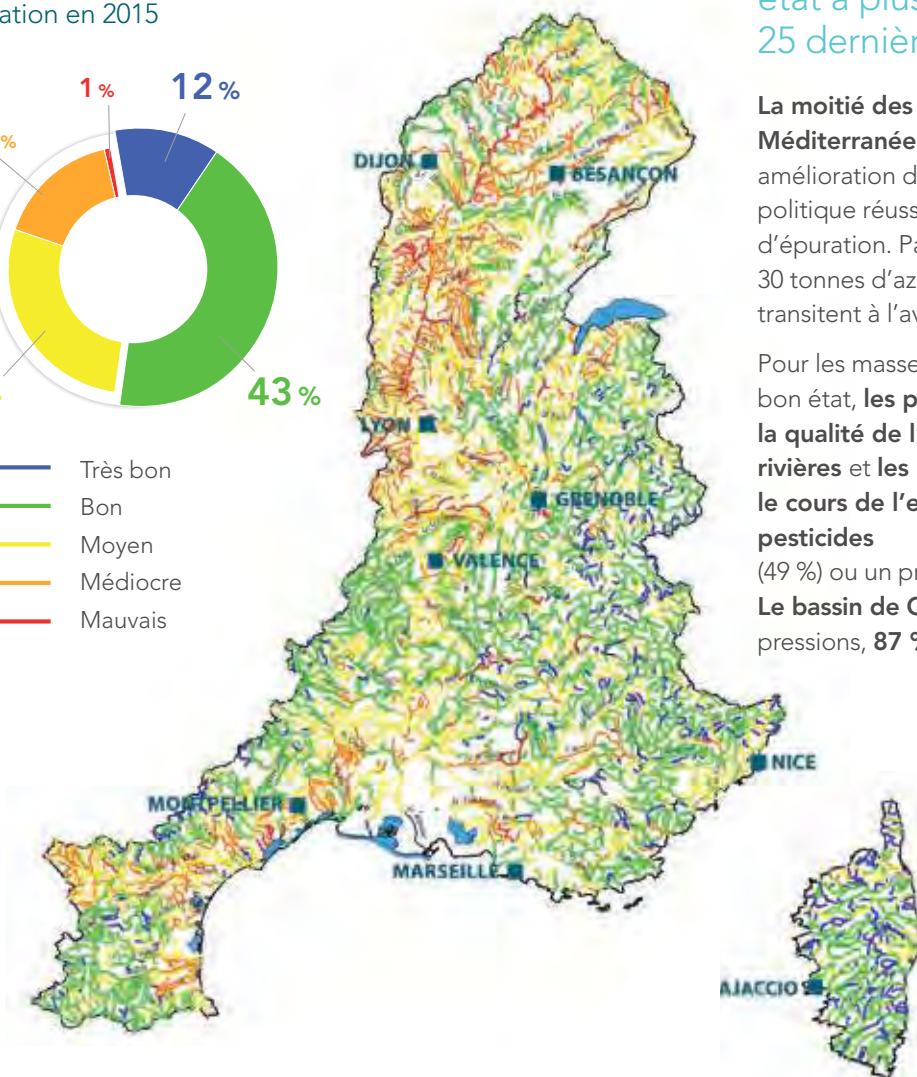
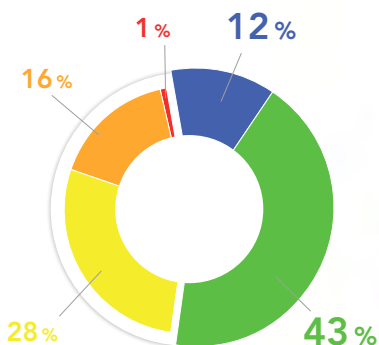
(4 millions €)

78 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement aux populations démunies dans les pays en voie de développement.

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau

Situation en 2015



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou un problème lié aux prélèvements (33 %). Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 87 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette

NOUVEAUTÉ 2016 Une nouvelle rubrique : Quels poissons peuplent nos rivières ?

Appli qualité rivière Appli qualité Méditerranée

Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 14 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 300 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes